

Amiante

Rôle et place du SPST



Médecins
Infirmier(e)s

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b081



14 h
7.8 octobre



930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Médecin du travail

DÉROULEMENT

› 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- › Supports de cours inclus.
- › Tests de positionnement.
- › Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- › Évaluation à froid.



Formation qui aborde le rôle du SPST face aux expositions à l'amiante, les matériaux pouvant en contenir, les conseils à donner, les recommandations pour le suivi des travailleurs exposés.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Identifier les matériaux et donc les salariés exposés ou ayant été exposés à l'amiante.
- Conseiller les employeurs conformément à la réglementation en vigueur.
- Conseiller et suivre l'état de santé des salariés exposés ou ayant été exposés.

Programme

- Synthèse sur l'amiante.
 - › Où en trouve-t-on ?
 - › Ses pathologies (imagerie), données épidémiologiques.
 - › Secteurs industriels et professions exposées.
 - › Suivi de l'état de santé des salariés exposés ou ayant été exposés : recommandations de bonnes pratiques de la HAS (Haute Autorité de santé).
- Les particularités du retrait d'amiante et du travail sur matériaux contenant de l'amiante.
 - › Évolution de la législation et résultats des mesures d'empoussièrement.
 - › Formation du personnel.
 - › Secourisme.
 - › Protections collectives.
 - › Protections individuelles.
 - › Astreintes physiologiques et évaluation de la pénibilité.
 - › Rôle et place du médecin du travail (stratégie d'échantillonnage, fiches de poste, organisation du travail, plans de démolition ou de retrait...).

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.